RCS : ST NAZAIRE
Code greffe : 4402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST NAZAIRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00184
Numéro SIREN : 430 481 705
Nom ou dénomination : ATECH.COM (ATLANTIQUE TECHNOLOGIECOMMUNICATION)

Ce dépôt a été enregistré le 20/11/2023 sous le numéro de dépôt 9352

ATECH.COM
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 52 BOULEVARD DE L'OCEAN
44500 LA BAULE
430 481 705 RCS SAINT NAZAIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 AOUT 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 28 février 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 28 février 2023 s'élevant à 1 552 560,29 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 552 560,29 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 13 136 188,18 euros.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 28 février 2020 : Néant

Exercice clos le 28 février 2021 :
820 000,00 euros, soit 1 025,00 euros par titre
(dont 420 000 euros à titre exceptionnel)

Exercice clos le 28 février 2022 :
300 000,00 euros, soit 375,00 euros par titre

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 août 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 28/02/2023	Net 28/02/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	63 705	61 703	2 001	6 943
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	95 997		95 997	28 799
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	798 309		798 309	712 721
Créances rattachées aux participations				80 000
Autres titres immobilisés	11 838 630	13 807	11 824 823	11 519 148
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 600		1 600	3 267
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**12 798 240**	**75 510**	**12 722 730**	**12 350 878**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	**1 800**		**1 800**	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	8 209		8 209	9 622
Autres créances	16 854		16 854	2 356
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 143		2 143	2 143
Disponibilités	896 839		896 839	
Charges constatées d'avance (3)	996		996	984
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**926 840**		**926 840**	**15 105**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**13 725 081**	**75 510**	**13 649 570**	**12 365 983**

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Bilan passif

	28/02/2023	28/02/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	11 583 628	11 111 284
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**1 552 560**	**772 344**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**13 144 988**	**11 892 428**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		182 396
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 450	108 136
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 660	12 088
Dettes fiscales et sociales	489 472	170 934
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**504 582**	**473 555**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**13 649 570**	**12 365 983**

(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	504 582	473 555
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		182 396
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Compte de résultat

	28/02/2023	28/02/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	34 636	38 400
Chiffre d'affaires net	**34 636**	**38 400**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	212 240	146 711
Autres produits	40	17 634
Total I	**246 916**	**202 745**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	64 197	81 999
Impôts, taxes et versements assimilés	2 917	3 532
Salaires et traitements	171 406	168 538
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 941	10 535
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	13 807	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
Total II	**257 268**	**264 604**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-10 352**	**-61 859**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	1 218 940	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 314	834 701
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		150 970
Total V	**1 222 254**	**985 670**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 252	244
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**2 252**	**244**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**1 220 002**	**985 427**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**1 209 650**	**923 568**

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Compte de résultat (suite)

	28/02/2023	28/02/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 526 748	3 063
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		9 260
Total produits exceptionnels (VII)	**1 526 748**	**12 322**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	25	45
Sur opérations en capital	670 853	110 150
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**670 878**	**110 195**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**855 870**	**-97 872**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	512 960	53 351
Total des produits (I+III+V+VII)	**2 995 918**	**1 200 738**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**1 443 358**	**428 393**
BENEFICE OU PERTE	**1 552 560**	**772 344**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

RAPPORT COMPTABLE 2023

Période du 01/03/2022 au 28/02/2023

Annexe

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ATECH.COM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2023, dont le total est de 13 649 570 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 552 560 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2022 au 28/02/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/06/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :
 Logiciels : 1 an
* Matériel de transport : 5 ans
* Matériel de bureau : 5 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Règles et méthodes comptables

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.
Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.
Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.
La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	47 694			47 694
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 011			16 011
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	28 799	67 198		95 997
Immobilisations corporelles	**92 504**	**67 198**		**159 702**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	792 721	90 237	84 650	798 309
- Autres titres immobilisés	11 730 504	774 329	666 203	11 838 630
- Prêts et autres immobilisations financières	3 267		1 667	1 600
Immobilisations financières	**12 526 492**	**864 566**	**752 520**	**12 638 538**
ACTIF IMMOBILISE	**12 618 996**	**931 764**	**752 520**	**12 798 240**

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	43 857	3 837		47 694
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 905	1 104		14 009
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**56 762**	**4 941**		**61 703**
ACTIF IMMOBILISE	**56 762**	**4 941**		**61 703**

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 27 659 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 600		1 600
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 209	8 209	
Autres	16 854	16 854	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	996	996	
Total	**27 659**	**26 059**	**1 600**

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	2 414
Total	**2 414**

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des immobilisations

Dépréciation des titres en portefeuille :
Une provision pour dépréciation a été effectuée à hauteur de 13.807 euros sur nos titres en portefeuille.
Elle correspond aux moins-values latentes des titres retenus individuellement.
La valeur liquidative retenue est celle du dernier cours à la date de clôture de notre bilan.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 504 582 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 660	13 660		
Dettes fiscales et sociales	489 472	489 472		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 450	1 450		
Produits constatés d'avance				
Total	**504 582**	**504 582**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés 1 450

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 139 euros.

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenues	10 723
Associes interets courus	1 311
Total	**12 034**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	996		
Total	**996**		

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 2 640 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	28/02/2023	28/02/2022
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 218 940	
Autres intérêts et produits assimilés	3 314	834 701
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		150 970
Total des produits financiers	**1 222 254**	**985 670**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 252	244
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**2 252**	**244**
Résultat financier	**1 220 002**	**985 427**

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	25	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	670 853	
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 526 748
TOTAL	**670 878**	**1 526 748**

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Auray Atlantique Audit

Commissaires
aux comptes associés :

Paul ORHAN

France LE PAIH

Marie LORHO

Carine RICHARD

SARL ATECH.COM

52 Boulevard de l'Océan
44500 LA BAULE-ESCOUBLAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 28 Février 2023

SARL ATECH.COM
52 Boulevard de l'Océan
44500 LA BAULE-ESCOUBLAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 28 Février 2023

A l'assemblée générale de la société ATECH.COM,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ATECH.COM relatifs à l'exercice clos le 28 Février 2023.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er mars 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.
C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Votre société détient des actifs financiers, des titres immobilisés de l'activité de portefeuille (Tiap), nous nous sommes assurés de leur bonne évaluation à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Auray, le 4 Août 2023

La SAS AURAY ATLANTIQUE AUDIT

Représentée par Marie LORHO
Commissaire aux Comptes